



DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation VNU : Jeune Volontaire des Nations Unies National(e)

2. Titre fonctionnel : Chargé de Mobilisation et d'engagement Jeunes

3. Cadre stratégique du Programme VNU : Jeunesse

4. Lieu d'affectation/Pays : Bénin, Abomey-Calavi (Atlantique)

5. Durée : 9 mois

6. Date présumée de début d'affectation : 28 juin 2022

7. Titre du Projet : « Prévention des violences basées sur le genre, protection et autonomisation des filles et femmes en temps d'épidémie COVID-19 »

8. Brève description du Projet : Le Projet de prévention des violences basées sur le genre, protection et autonomisation des filles et femmes en temps de pandémie de COVID-19 vise à atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les filles et les femmes en situation particulière de vulnérabilité, victimes de violences basées sur le genre, dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou d'ici deux ans.

Financé par le Canada et mis en œuvre par l'UNFPA en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, il se donne pour objectifs de : (1) Renforcer les mesures et mécanismes d'engagement des parties prenantes dans la réponse aux VBG ; (2) Accroître les



services de prise en charge, accompagnement et référence équitables relatifs aux VBG, comme partie intégrante de paquet d'offre de services intégrés de Santé Sexuelle et Reproductive ; (3) Accroître la participation active des adolescent-e-s et jeunes filles dans la lutte contre les VBG, y compris au moyen de l'utilisation d'approches innovantes et (4) Renforcer le mécanisme d'alerte et de riposte basé sur des données collectées en temps réel et géolocalisées, durant la période de crise sanitaire et post crise du COVID-19.

10. Agence/Institution hôte : UNFPA

11. Contexte organisationnel : Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Elle a pour mission de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel. L'UNFPA est présent au Bénin depuis 1972. Le 9ème Programme de Coopération quinquennal (2019-2023) a été élaboré à travers un processus participatif et inclusif avec le Gouvernement, la société civile, les agences des Nations Unies et les partenaires bilatéraux intervenant dans le domaine et prévoit les principaux engagements suivants : (1) Permettre à chaque jeune d'accomplir son potentiel, (2) Permettre que chaque grossesse soit désirée (3) Permettre à chaque femme d'accoucher sans danger, (4) Bannir les pratiques néfastes (5) Rendre visibles les invisibles. Le prochain programme est actuellement en cours de développement.

Le Bureau UNFPA au Bénin est composé de quatre piliers : (1) Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes (SRAJ), Planification Familiale (PF) et Coordination, (2) Dialogue Politique et données, (3) Santé Maternelle et Genre et enfin un pilier transversal (4) Innovations et Technologie. Il est basé à Cotonou et une antenne décentralisée est également implantée à Parakou. Le présent projet s'implante plus particulièrement dans le pilier Santé Maternelle et Genre mais les collègues des autres piliers et notamment du pilier Innovations et Technologie sont impliqués dans la mise en œuvre.

Le/la volontaire sera basé au CPS d'Abomeyr-Calavi et appelé.e à travailler avec les partenaires de mise en œuvre du projet et les cibles, et tout particulièrement les associations et réseaux de jeunes dans le département d'affectation. Il/elle sera supervisé.e par la Programme analyste Egalité des Genres et Autonomisation des Filles.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies ([Rôles et responsabilités des organisations d'accueil](#)).

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;



- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;
- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

12. Description des tâches :

Sous la supervision générale du Conseiller Technique en Santé Sexuelle et de la Reproduction et la supervision directe de la Programme analyste, le/la volontaire des Nations Unies National-e chargé de Mobilisation Jeunes s'acquittera des tâches et des responsabilités suivantes :

- Contribuer au mapping des associations et réseaux de jeunes activistes dans leur département ;
- Appuyer la mobilisation des communautés, en particulier des jeunes filles et garçons, au sein du département tout au long de la mise en oeuvre du projet ;
- Participer à la mise en oeuvre des activités du projet dans leur département, et notamment ;
- Appuyer l'animation de séance de sensibilisation avec les jeunes ;
- Concevoir et mettre en oeuvre les activités de mobilisation des membres du répertoire des jeunes engagés pour l'égalité des genres (causeries, campagnes, renforcement de capacités, etc), à raison d'une activité par mois au minimum ;
- Appuyer l'organisation de campagnes de communication, y compris digitales, à l'occasion des journées statutaires (Journée de la Jeune Fille, Seize Jours d'Activisme, Journée du Volontariat, Journée Internationale des droits de la Femme, Journée de Mobilisation contre les MGF, etc) ;
- Appuyer la conception et/ou l'adaptation de matériel de communication pour la protection des adolescent.es et sa diffusion sur les canaux appropriés disponibles ;
- Appuyer les jeunes et réseaux de jeunes pour la création de contenu, l'utilisation et la vulgarisation des plateformes de lutte contre les VBG, y compris numériques (Ma Vie, Mon Choix, Mapathon, Fati, ado-violence-Covid-19...) ;
- Appuyer l'organisation de campagnes de communication digitale (Facebook, Twitter, Whatsapp...) dans les communautés pour le changement de comportement des jeunes ;
- Appuyer la gestion des réseaux sociaux du réseau des champions ;
- Assister toute autre activité jugée pertinente, notamment les activités de plaidoyer sur les thématiques de l'égalité des genres, de la jeune fille et des violences basées sur le genre (par exemple, les activités liées au Forum Génération Égalité) ;
- Participer à toutes autres missions confiées par le Bureau.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :



- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

13. Résultats attendus :

- Un rapport d'activité par semestre pour faire le bilan des activités appuyées et des jeunes mobilisés ;
- Un rapport sur les résultats concernant le volontariat pour la Mobilisation des Jeunes pendant l'affectation, indiquant le nombre de jeunes mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

14. Qualifications/compétences requises :

Niveau de qualifications : Baccalauréat.

Type de qualifications : Pas de type de qualifications spécifiques requises

Nombre d'années d'expérience : Intérêt démontré et/ou expérience de 0 à 2 ans dans les thématiques de SSRAJ, égalité des genres et VBG. Les volontaires doivent néanmoins démontrer une expérience solide en tant que membre actif d'un réseau de jeunes ou d'une organisation/association de jeunesse avec un fort potentiel de mobilisation des jeunes dans le département concerné. La participation à l'initiative 1000 filles ou à des activités du Réseau des Jeunes engagés pour l'égalité des genres est un atout.

Langue(s) : Écrire et parler couramment Français. La connaissance d'une des langues nationales est nécessaire et de langues nationales additionnelles est un atout.

Permis de conduire : Pas nécessaire.

Capacité informatique : Connaissances de base en informatique (Word, Excel, PowerPoint et médias sociaux). La maîtrise et la présence sur les réseaux sociaux est un atout.

Compétences et valeurs :

- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Bonnes compétences organisationnelles ;



- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité ;
- Intégrité ;
- Engagement dans les thématiques de SRAJ, Egalité des genres, Jeunesse;
- Esprit d'innovation.

15. Conditions de vie :

(veuillez compléter les informations requises) : à compléter par UNV

16. Conditions de Service : ([National UNV COS FRE](#))

Note sur le COVID-19.

L'évolution rapide de la nature du COVID-19 a restreint de façon considérable et croissante la liberté de circulation des personnes, y compris à l'intérieur des pays. Ces restrictions peuvent perturber la capacité des VNU nationaux à commencer leur affectation sur leur lieu de service ou limiter la possibilité d'entrer dans les locaux des Nations Unies. Par conséquent, le programme VNU n'est pas en mesure de garantir un déroulement normal des affectations.

Les candidats sélectionnés pour des affectations de Volontaires nationaux qui nécessitent un déplacement vers le lieu d'affectation peuvent, à titre exceptionnel, se voir accorder pendant cette période des modalités de travail alternatives leur permettant de travailler depuis leur lieu de recrutement jusqu'à ce que les restrictions soient levées. Les candidats sélectionnés pour des affectations de Volontaires nationaux peuvent également se trouver dans l'obligation de commencer leur affectation depuis leur lieu de recrutement dans les cas où l'accès aux locaux de l'ONU est restreint. L'Agence hôte sera responsable des décisions concernant les options de télétravail et le réaménagement des modalités de travail. Il est recommandé aux candidats de discuter, au cours de leur entretien avec l'Agence hôte, des conditions de voyage, des restrictions éventuelles et des autres dispositions possibles. Si leur candidature est retenue, les candidats devront examiner attentivement les conditions de l'offre du programme VNU avant de l'accepter. Le contrat couvre la période ci-dessus indiquée, renouvelable selon la disponibilité des fonds, nécessités opérationnelles et performance satisfaisante. Cependant il n'y a aucune garantie qu'il soit prolongé au-delà du contrat initial. Une indemnité mensuelle de subsistance de volontaire, censée couvrir le logement, les besoins de base ainsi que les charges utilitaires (eau, électricité, etc.) équivalent à _____ (*montant et monnaie de paiement*) vous sera versée. Vous aurez aussi droit à un voyage vers le lieu d'affectation et une Indemnité d'installation (SIG) (si applicable); une assurance médicale (avec dépendants, maximum trois), une assurance d'incapacité et une assurance vie. Un billet pour le voyage retour vers votre lieu de recrutement (si applicable) sera fourni et une indemnité de réinstallation (RSA) après service satisfaisant vous sera payée.

En plus de ce qui précède, pour les lieux d'affectation sans famille classifiés sous catégories D ou E selon la classification de ICSC, une indemnité de bien-être sera versée chaque mois ; à raison de 15% de VLA pour le bien-être niveau A et 30% de VLA pour le bien-être niveau B respectivement.

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte : Céline Mewissen, Analyste de Programme Égalité des Genre et Autonomisation des Filles, UNFPA.



Date : 18/05/2022

Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident/Directeur Pays du PNUD ou l'Unité VNU (veuillez indiquer le nom et la fonction)

Date : (jj / mm / aaaa)

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.